



Tous les documents demandés doivent être fournis au plus tard pendant la période d'adaptation de votre enfant. Dans le cas où son dossier serait incomplet au 1^{er} jour de son admission effective, l'enfant pourra être radié.

Numéro d'allocataire CAF

Ou photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus de l'année N-2

photocopie du **livret de famille**

Justificatif de domicile

Votre **contrat** de mensualisation ou de halte-garderie dûment signé

Cotisation annuelle de 50€ / famille à l'ordre de « Association Les Pitchouns »

La dernière page du **règlement de fonctionnement** signée

Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité,

En cas de maladie chronique ou de handicap, un **PAI** (projet d'accueil individualisé)

Photocopie du carnet de **vaccination** (diphtérie-tétanos-poliomyélite dit « DTP »)

Ordonnance de paracétamol à visée antalgique et antipyrétique mentionnant le dosage ou le poids de l'enfant

Attestation d'assurance **responsabilité civile** (auprès de votre assureur habitation)

ET Attestation d'assurance **individuelle accident**

Les divers formulaires complétés : **Fiche personnelle enfant**

Autorisation de sortie et droit à l'image

Autorisation de soin et d'intervention

FICHE PERSONNELLE ENFANT :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRENOM DES PARENTS :

PERSONNES A PREVENIR :

MAMAN PORTABLE :

MAMAN TRAVAIL :

PAPA PORTABLE :

PAPA TRAVAIL :

DOMICILE:

AUTRES PERSONNES (nom, prénom, téléphone) :

.....
.....
.....
.....

PERSONNES AUTORISEES A VENIR RECUPERER L'ENFANT (nom, prénom, téléphone + copie CNI) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature des parents :

Je (nous) soussigné(s)

Monsieur/Madame

Parents de l'enfant

Né(e) le

AUTORISATION DES PARENTS POUR SORTIE EXTERIEURE

autorise (autorisons)

n'autorise (n'autorisons) pas

notre enfant à participer à des activités extérieures (déplacement à la bibliothèque, à la salle de sport du Dojo, au parc, au centre équestre, à la médiathèque, et autres sorties) organisées par le multi accueil pendant la période où il est confié à la structure « les Pitchoun's »

AUTORISATION DES PARENTS POUR DROIT A L'IMAGE

autorise (autorisons)

n'autorise (n'autorisons) pas

la crèche à prendre en photos notre enfant.

Au cours d'évènements particuliers (anniversaires, sortie) ou tout simplement pour immortaliser un moment de jeu, un instant partagé avec votre enfant, nous prenons régulièrement des photos.

Celles-ci sont affichées au sein de la crèche, placées dans son cahier de vie, ou encore paraissent dans le journal de la crèche.

Fait à Puget sur Argens, le

Signature



AUTORISATION DE SOINS ET D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Je (nous) soussigné(es)

Madame.....

Monsieur

représentant (s) légal (s) de l'enfant (nom, prénom)

né(e) le/...../..... à

Autorise (autorisons) le personnel du multi-accueil « Les Pitchouns du Puget »

- à administrer les traitements sur protocole à mon (notre) enfant, et notamment du paracétamol en cas de fièvre :

OUI NON

Si oui, fournir une ordonnance mentionnant le poids de l'enfant ou le dosage en paracétamol.

Si non, il sera systématiquement fait appel aux parents pour venir rechercher leur enfant ou le traiter, et en cas d'impossibilité de les joindre, il sera fait appel aux services de secours pour procéder à son évacuation vers les urgences pédiatriques. Les protocoles de soins sont disponibles à l'affichage des parents.

- à effectuer les démarches nécessaires en cas de soins d'urgences (maladie grave ou accident), y compris de recourir aux sapeurs-pompiers ou au SAMU et d'hospitaliser mon (notre) enfant :

Les parents seront systématiquement informés de l'administration d'un traitement. Néanmoins, en cas d'urgence, les services compétents (SAMU, pompiers) seront joints en priorité, dans l'intérêt de vos enfants.

Fait à..... Le.....

Signature des parents (préciser : père – mère – ou représentant légal)